



Syndicat CGT
des Cheminots
de
Paris
Gare de Lyon

Compte rendu de la réunion du CHSCT A

Du jeudi 10 mars 2016

1 cheminot sur 2 en GREVE!

On ne négocie toujours pas?

Sommaire

Suppression des VMP

***Traitement des
bulletins de commande
par mail***

***Modification roulement
Coordinateur départ***

Modification d'horaires

Questions/réponses

Cela devient une habitude: la direction SNCF, le Gouvernement déguisent, transforment, amoindrissent les chiffres de grévistes afin de se rassurer et se dédouaner de leurs obligations de négociations

Le gouvernement, l'UTP, la direction de la SNCF doivent prendre leurs responsabilités, ils doivent entendre le message envoyé et ouvrir de réelles négociations avec les organisations syndicales concernant le décret socle.

Cette journée du 9 mars était une première étape

La direction joue de nouveau la provoc! La 2ème proposition concernant le décret socle pour une convention collective de haut niveau est inacceptable.

D'ores et déjà, la fédération CGT des cheminots appelle à faire du 31 mars prochain, une journée d'action inter professionnelle de haut niveau, ancrée localement au plus près des cheminots

Suppression des volants marque place (VMP)

Dans le cadre de l'évolution de son offre , INTERCITES a fait le choix de supprimer les Volants Marque Place sur l'ensemble de ses trains SRO (sans réservation obligatoire) en réservation facultative. Cette organisation est effective depuis le 15 février 2016.

L'attribution des places réservées se fait à partir de la correspondance entre le numéro de place du siège et la place attribuée sur le titre de transport du client.

Cette mesure permet désormais à chaque voyageur de réserver sa place jusqu'au dernier moment.

Quelles évolutions pour l'ESCALE DE BERCY?

La situation avant:

- Sur les dégarages: vérification systématique des pancartages+ commutateur sens de marche pour les PARIS CLERMONT sur les 3 premières voitures au départ.
- Sur les demi-tours: agencement (pancartage + commutateur sur les PARIS CLERMONT) réalisé par l'ESCALE + mise en place des VMP sur les PARIS NEVERS au départ

La situation aujourd'hui:

- Sur les arrivées + demi-tours: réalisation des pancartages à l'arrivée + commutateur sens de marche pour les PARIS CLERMONT sur toutes les voitures (suppression de mise en place de VMP)
- Sur les dégarages: vérification du pancartage et du sens de marche sur les PARIS CLERMONT sur les 3 premières voitures à l'arrivée.

La prise en charge des pancartages supplémentaires (qui ne sont plus effectués par le TMV, soit les dégarages et certains trains du matin et du weekend) par l'ESCALE, est compensée aujourd'hui par la suppression des VMP sur les PARIS NEVERS (agencement d'un train jusqu'à 30minutes pour un 14 voitures)

La réalisation du pancartage à l'arrivée (en lieu et place du départ) permet ,selon la direction ,de gagner en anticipation (notamment dans le cas ou le train aurait du retard sur la mise à quai et permettant ainsi un affichage anticipé

On remercie la direction de bien vouloir informer les membres du chsct le 10 mars d'une nouvelle organisation mise en place il y a un mois!!!!

Traitement des bulletins de commande par voie électronique

Depuis juillet 2015, 25 agents volontaires (équipes réserve information et service 1/2) ont la possibilité de recevoir leur bulletin de commande par EMAIL, (professionnel ou personnel). La CPS édite une commande en format PDF enregistré automatiquement avec la date d'édition dans un dossier à disposition des DPX. Les DPX réserve consultent en moyenne et au minimum 2 fois par jour ce dossier pour imprimer ou envoyer par mail le bulletin de commande (le second DPX est en copie) et il est rappelé à l'agent dans le mail de faire « répondre à tous » pour accuser réception de la commande. A noter, que si les agents rencontrent des problèmes informatiques, ils peuvent contacter le DPX par téléphone, pour avoir leur commande à court terme et revenir au mode papier.

Lors d'un contretemps, l'opérateur CPS édite un nouveau bulletin de commande en le démarrant toujours à la date du jour de l'édition, afin que l'agent n'ait pas plusieurs contretemps à vérifier, mais uniquement le dernier envoyé

Les modifications sont surlignées en jaune afin que les agents aient une vision rapide du changement par rapport à l'ancienne commande. L'objet du Mail, reprend systématiquement la période de commande.

Pour la direction, cette expérimentation permet une plus grande réactivité dans la réception des bulletins de commande pour les agents.

Pour la CGT, le téléphone n'est pas un outil de commande ,d'autant plus que dans l'avant projet de décret relatif au régime de la durée du travail du personnel des entreprises du secteur du transport ferroviaire (suppression de toute la réglementation du travail en vigueur donc du RH 077), il est prévu dans l'article 9:

« en cas d'aléas liés aux contraintes d'exploitation, les salariés sont informés de la modification de leur calendrier de travail au plus tard 24 heures avant leur prise de service, et de la modification de leurs horaires de travail au plus tard 1 heure avant leur prise de service »

Autrement dit, le « bénévolat » risque de devenir « obligation ».....

Refusons que le téléphone soit un outil de commande

Modification roulements coordinateurs départ paris

Modification des roulements E23605 (3 agents), E23606 (roulement vacant), E23619 (1 agent).

Ces 3 roulements seront fusionnés au 02MAI 2016, pour ne faire qu'un seul roulement en 2*8 contrairement à ce qu'il existe aujourd'hui où nous avons:

E230606 à la qualification C et E23619 à la qualification D et uniquement de matinée
E230605 roulement unique de soirée

Modification du nouveau roulement à la qualification C . Ces modifications, selon la direction permettent:

La création d'un poste en roulement puisque le besoin passe de 5 à 6 agents

Roulement actuel 13 SA/DI , roulement futur 18 SA/DI

De générer moins de fatigue pour les agents en ayant un roulement alterné matinée et soirée. Pour rappel, le roulement E23606 est toujours vacant et était difficile en unique matinée.

De moins solliciter la réserve sur ces postes

D'harmoniser la qualification des références pour les mêmes missions (sujet relevé par plusieurs agents lors des ateliers d'expression

De couvrir le roulement vacant

Nous avons demandé, lors du précédent CHSCT, que la « création » de poste généré par cette fusion, soit à la qualification D et non à C ,comme envisagé par la direction.

En effet, en pratiquant de la sorte, nous considérons que l'on banalise les postes au détriment d'un déroulement de carrière du personnel. De plus, il est à craindre un déséquilibre entre l'Escale et le Produit Train sur la même filière

Le DUO, campe sur ses positions , le poste ne sera pas à la qualification D mais C

Les membres CGT disent oui!

Quand ça ne va pas les membres CGT au chsct savent le dire au DUO. Aussi, lorsqu' en matière de prévention sur la santé des agents, des actions concrètes nous sont proposées on valide!

Mais de quoi s'agit-il?

« parce que chaque pied est unique et chaque tache est différente, chez RCUP, nous considérons que les semelles des chaussures doivent être adaptées selon les besoins et les caractéristiques de chacun »

2 représentants de la société RCUP , jeune start-up basée en région parisienne, ont donc assisté à notre chsct pour nous présenter leur »dernière « innovation dans l'amélioration du capital santé des agents grâce à la technologie 3D qui permet la « création de semelles morphologiques individualisées et de ce fait, contribuer aux politiques Santé Sécurité. »

Une vingtaine d'agents « volontaires » de l' escale et du produit train, verront un podologue .Un scan 3 D avec 5caméras une plate forme podométrique professionnelle détermineront la répartition des pressions plantaires. Grace à un contraste de couleurs, la répartition des charges est visible sur un écran, retranscrivant via un logiciel, les déséquilibres posturologiques.

Une fois ces données collectées, chaque volontaire aura donc une semelle morphologique individualisée. De plus un choix de chaussures, (modèle hommes ou femmes) sera également proposé .

La finalité étant donc de diminuer les douleurs physiques (douleurs au dos, à la nuque, pieds et genoux

Un retour d'expérience avec les volontaires sera ensuite réalisé pour une éventuelle extension à tout les agents qui le souhaiteraient

MODIFICATION D'HORAIRE POUR LE SERVICE AGENT POSTE H DE SOIREE:

La direction propose de modifier l'horaire 14h10/21h53 pour commencer à 13h53/21h36 pour la continuité de présence sur le poste. Les agents étant d'accord: on ira pas contre , tout est fait dans le respect du statut

LE PROJET DU CENTRE OPERATIONNEL ESCALE PARIS GARE DE LYON

Comme à chaque CHSCT, la Direction nous a présenté l'évolution du projet. Il s'avère qu'au ROPT en bas, les cloisons disparaissent pour faire une grande salle où tout le monde se retrouvera (Ropt , Rosg , Acm , Coordinateurs départ, Préparateurs Tgv) et ce local servira aussi aux prises de services.

Nous avons émis des réserves sur le fait qu'il y aura beaucoup de monde au même endroit et qu'il risque d'y avoir beaucoup de bruit malgré les cloisons insonorisantes.

La Direction va t- elle transformer le bureau du ROPT en hall de gare? « Il ne manque plus que le piano et le baby- foot »

SEGWAY:

La Direction nous a présenté un véhicule Segway qui est électrique et monoplace, constitué d'une plateforme munie de 3 roues sur laquelle l'utilisateur se tient debout.

La Direction réfléchit pour en mettre à l'escale, et nous leurs avons glissé l'idée d'en mettre à Paris Bercy pour la manœuvre.



TRAVAUX PACT 2016:

Suite aux dysfonctionnements, des fiches ont été mises en place. La Direction prévoit la possibilité de modifier PACT en direct avec l'outil.

D'après la Direction se serait un gain de temps.

Nous avons demandé que la préparation des notes de gare pour le COE soit faite en même temps que PACT afin de voir les erreurs par rapport à la production réelle et les modifier directement (agencements, visites, etc...)

Cette demande a été prise en compte « il faut fusionner les deux fichiers », la Direction entend de rendre plus robuste PACT. « En espérant que ce ne soit pas le PACT du Diable ».

ORGANISATION ACM:

Les membres du CHSCT se posent des questions sur le mixage des postes entre ACM CO et ACM SPE.

Pour la Direction, il s'agit de mieux répartir la charge de travail et d'éviter des déséquilibres.

Nous avons demandé qu'un REX soit fait d'ici peu de temps.

A la CGT, nous estimons qu'une telle modification ne peut se faire sans l'aval des intéressés.

Sur la future organisation embarquement TGV Paris – Lyon, nous estimons que ce sont les RET de l'ECT qui devraient encadrer leurs contrôleurs lors de ces embarquements et non les ACM.

Le président nous indique qu'il veut garder la maîtrise lors de ces embarquements, et de plus que les RET n'ont pas connaissance de la gare.

Nous estimons que cela ne doit pas être au détriment des ACM, avec cette organisation nous risquons d'aller au devant des problèmes. De plus, si le projet PARIS LYON en l'état serait validé, quid du métier « roulant » chez les ASCT? Quid des suppressions de postes à l'escale? La sauvegarde des recettes dans le cadre de la lutte anti fraude mérite que l'on y mette les moyens humains nécessaires !!!

« Si problème il y a, contactez un membre du CHSCT ».

AGENCEMENTS DES TRAINS:

Nous avons abordé les problèmes d'agencement non fait ou mal fait au chantier et sur les conséquences que cela peut provoquer sur l'organisation en gare .

Le président nous indique que chaque jour, une analyse est faite, mais avoue qu'il y a eu une période avec beaucoup de dysfonctionnement.

De toute évidence ,il n'a pas de solution pratique. Il serait peut être plus simple de récupérer à l'escale la charge de travail avec l'effectif qui va avec!!!

RACCORD TGV EN GARE:

Des collègues s'étonnent qu'on affiche la voie du train alors que le raccord n'a pas encore été effectué.

Pour la Direction, le mouvement de la rame ne pose aucun problème, s'il y a des annonces de la régie.

De ce fait ,nous invitons la Direction a faire une note sur ce sujet ,car il faut qu'elle assume ses responsabilités.

EVACUATION DE LA GARE « Vigipirate »:

A propos de la nouvelle procédure, une réunion va se tenir le 25 mars 2016 avec les pouvoirs public, se seront eux qui nous guiderons lors d'alerte .De plus le projet sera piloté par la région.

Les membres CGT au CHSCT A

PROVINI René (secrétaire) CORDIER Melody MARLIER JLouis